



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
DPAE 2
Gestion des opérations collectives
Mél : ce.dpaectesco@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2006-1732 du 23 décembre 2006 modifié portant dispositions statutaires relatives au corps des attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2022-1666 du 26 décembre 2022 portant délégation de pouvoir des ministres chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur en matière de gestion de certains personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé, et des bibliothèques ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 16 décembre 2024;

Arrête

Article 1 : Sont inscrits, au titre de l'année 2025, sur la liste d'aptitude à l'accès au corps d'attachés d'administration de l'Etat, les secrétaires administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Mme PAGES Sylvie affectée au collège Adolphe Chérix à VITRY-SUR-SEINE,
2. Mme JOX Brigitte affectée au CROUS de CRETEIL,
3. Mme KAYA Chrystelle affectée au collège Jean Charcot à FRESNES,
4. Mme PUAUD-LE HENAFF Magali affectée à la Direction des Services Départementaux des services de l'Education nation à MELUN,



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5. M. OUISLY Jean-Philippe affecté au collège Jules Ferry à JOINVILLE-LE-PONT,
6. Mme MAZOUZ Nora affectée au collège La Courtille à SAINT-DENIS,
7. Mme BRELEUR Rejanne affectée au Rectorat de Créteil à CRETEIL,
8. Mme ZERGUIT Saliha affectée au collège Françoise Héritier à NOISY-LE-SEC,
9. Mme POTIER Christina affectée au collège Emile Chevallier à SOUPPES-SUR-LOING,
10. M. MINORA Jean-Pierre affecté au Rectorat de Créteil à CRETEIL,
11. Mme DALMAS Lucia affectée au collège Victor Hugo à CACHAN,
12. Mme FORTIN Vanessa affectée au collège Stéphane Hessel à SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN,
13. Mme RUEZ Elodie affectée au collège Edmond Nocard à SAINT-MAURICE,
14. M. NGOMA-NGOUEFFE Fordha affecté au collège Blaise Cendrars à BOISSY-SAINT-LEGER,
15. Mme BRANDEHO Rachel affectée au Rectorat de Créteil à CRETEIL,
16. Mme BOUVIER Anabel affectée au lycée général et technologique Gustave Eiffel à GAGNY,
17. Mme NAESSENS Virginie affectée au lycée polyvalent Pierre de Coubertin à MEAUX,
18. Mme OUAHRANI Salima affectée au collège Pierre et Marie Curie à VILLIERS-SUR-MARNE,
19. M. BOKOMBA Cyril affecté au collège les Cités Unies à COMBS LA VILLE,
20. Mme PINHEIRO Emeline affectée au collège Pierre de Geyter à SAINT-DENIS,
21. Mme SEFIL Christelle affectée au collège Boileau à CHENNEVIERES-SUR-MARNE,
22. Mme RIVERA Brigitte affectée à l'ONISEP de LOGNES,
23. Mme RUELLE Aude affectée au collège international à NOISY-LE-GRAND,
24. Mme DESTOUCHES Isabelle affectée au lycée d'enseignement adapté Léopold Bellan à CHAMIGNY,
25. Mme RAMDANI Nacira affectée au lycée polyvalent d'application de l'ENNA à SAINT-DENIS.



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Liste complémentaire :

1. Mme VARI Leila affectée au collège Karl Marx à VILLEJUIF,
2. Mme ALLO Stéphanie affectée au lycée polyvalent Joséphine Baker à PIERREFITTE-SUR-SEINE

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le

**Pour le recteur et par délégation
Le Secrétaire général de l'académie de Créteil**

Mehdi CHERFI